

Assurance de prêt : l'histoire de la cigarette à 5 750 euros

Publié le : 06/06/2016

Auteur : Olifan Group

Entre un client fumeur et un autre non-fumeur, le coût de l'assurance d'un prêt immobilier sur 20 ans peut baisser de 5750 euros. Même si vous ne fumez qu'une cigarette par jour.

J'ai découvert ces chiffres en recherchant une assurance emprunteur pour une cliente de 43 ans qui emprunte 247000 euros sur 20 ans, à 1,75%.

Elle fume une cigarette par jour mais pour les assureurs, la frontière est franchie : c'est une fumeuse ! D'un point de vue statistique, son espérance de vie est amputée de plusieurs années. Elle a donc un risque décès majoré.

L'assurance de la banque nettement plus chère

La banque a cherché à placer sa propre assurance. Son taux s'élevait à 0,67 %, soit un coût total de 17000 euros sur 20 ans.

Ma cliente, soucieuse de limiter les frais, m'a demandé de lui proposer une autre assurance emprunteur. Mes recherches m'ont d'abord orienté vers **un contrat dont le tarif battait tous les records** : 0,21 %, soit un coût total de 5300 euros.

C'est alors que la compagnie a posé la question fatale : êtes-vous fumeuse ? Et là, même si le tabagisme de ma cliente se limite à une cigarette par jour, les chiffres ont

grimpé brutalement : 0,44 % de taux d'assurance, soit un coût total de 11050 euros.

Deux ans d'abstinence pour être classé non fumeur

Devant un tel écart, ma cliente s'est dite prête à arrêter sa cigarette quotidienne. Hélas, les assureurs exigent deux ans de sevrage tabagique pour considérer qu'une personne est non-fumeuse. Et de plus en plus, **ils ne se contentent pas de la déclaration sur formulaire**. Le futur assuré doit réaliser un test de détection de la cotinine (métabolite primaire de la nicotine) dans un laboratoire d'analyses.

Le surcoût de l'assurance sera donc de 5750 euros, pour une unique cigarette quotidienne.

Ne cherchez pas une assurance emprunteur tout seul

Que retenir de cette anecdote ?

Premier enseignement : **il est toujours intéressant de mettre en concurrence l'assurance de prêt proposée par sa banque**. Dans notre exemple, le contrat "fumeur" souscrit auprès d'une autre compagnie est quand même moins cher de 5900 euros. Et si ma cliente ne fumait pas, c'est 11700 euros qu'elle aurait gagnés !

Second enseignement : il existe une multitude d'assurances emprunteurs, aux conditions et aux tarifs très variés, et un particulier seul ne peut pas en cerner toute la diversité. Les prix varient en fonction du tabac, de l'âge, du métier exercé, des sports pratiqués etc.

Pour trouver le meilleur contrat, appuyez-vous sur un professionnel qui connaît le marché, les acteurs et les offres. Vous pouvez économiser beaucoup d'argent et être finalement mieux protégé. Olifan Group intervient fréquemment sur de telles offres.

Une raison de plus d'arrêter de fumer

Enfin, même si je ne cherche pas à être moralisateur, pensez à ce surcoût de l'assurance si vous voulez arrêter de fumer. Non seulement vous n'achèterez plus des paquets à 6 ou 7 euros l'unité, mais vous gagnerez plusieurs milliers d'euros le jour où vous emprunterez. Une bonne raison de se décider, non ?

[Par Olifan Group](#)

Lire aussi :

- [Assurance de prêt immobilier : pourquoi vous devez comparer](#)